

**DEMANDE D'AUTORISATION
DE POSE D'UN ECHAFAUDAGE**

Le délai pour la délivrance de l'autorisation est de 3 semaines à compter de la demande.

Sannois, le

Monsieur Le Maire,

Je soussigné (e),

Tél : Courriel :

sollicite l'autorisation de pose d'un échafaudage sur la voie publique, au droit de la propriété sise,

.....

pour la période allant du au inclus.

Nombre de jours d'occupation (samedi, dimanche et jours fériés) :

Dénomination de l'entreprise : Siret :

Les travaux de seront effectués par l'entreprise

Sise, si différent de l'adresse postale de la propriété :

Dimension de l'échafaudage :

Longueur : Saillie : ≤ 1m

Je m'engage à payer la redevance résultant de cette autorisation soit 1€85 par m² et par jour.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments distingués.

Signature

POUR INFORMATION

Suivant la délibération du Conseil Municipal n°2023-150 du 14 décembre 2023, la redevance relative à la pose d'un échafaudage, s'élève à 1€85 par m² et par jour.

Cette redevance devra être acquittée lors de la délivrance de l'autorisation.

Afin de permettre l'instruction du dossier, la demande d'autorisation devra être accompagnée des pièces suivantes :

- Plan indiquant l'emprise de l'échafaudage (ou photos)
- Kbis (n°siret)